

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Achat de la bâtisse de Discovery Air par Ville de Saguenay

LE MAIRE DOIT RENDRE LES DOCUMENTS PUBLICS, ESTIME L'ERD

SAGUENAY, le 5 novembre 2014 – Le chef de l'ERD, **Paul Grimard**, demande au maire de Saguenay de rendre publique toute l'information sur les transactions concernant la bâtisse Discovery Air. Il juge que les explications fournies par Jean Tremblay sur la vente de l'immeuble sont insuffisantes et que le maire doit démontrer que les fonds publics ont été correctement administrés.

Rappelons que la conseillère **Josée Néron** a questionné le maire à la dernière séance du conseil municipal concernant l'achat d'un immeuble par la Ville de Saguenay qui lui appartiendrait toujours selon les registres publics. « La version du maire est remplie de trous : comment peut-on déclarer que c'est une entreprise privée qui a été négligente dans cette affaire, en omettant de signer un bail, alors que c'est l'administration Tremblay qui aurait permis qu'une entreprise construise un immeuble sur son terrain sans documents légaux? Ça ne tient pas la route. La ville n'avait pas à payer pour cette bâtisse étant donné que l'entreprise n'était pas en position de négocier », a mentionné **Paul Grimard**.

Pour l'ERD, si la bâtisse appartient réellement à Discovery Air, Saguenay aurait pu l'acquérir pour une somme modique. « Ville de Saguenay a émis le permis de construction de la bâtisse en 2011, et ce, au nom de Saguenay. ensuite la ville cède les terrains à Promotion Saguenay en 2012. Discovery Air n'apparaît sur aucun acte légal. Difficile de croire aussi que la ville aurait subi un procès dans ces conditions. Au contraire, les citoyens auraient économisé 650 000 \$ si le maire Tremblay n'avait pas fait preuve de négligence dans ce dossier », a conclu **Paul Grimard** en rappelant que la conseillère a exigé au conseil municipal que le premier magistrat fasse la lumière en rendant publique toute la documentation sur ce dossier.

-30-

Renseignements :

Catherine Bergeron
Responsable des communications
Cabinet de l'opposition officielle
Bureau : 418-698-3981 poste 1
Cell : 418-290-0643